



LE 5 JUIN DE 14H A 18H OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU SITE DE BETANGE POUR LES HABITANTS DE FLORANGE ET DE TERVILLE

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange propose le samedi 5 juin de 14h à 18h, en partenariat avec les communes de Florange et de Terville, une après-midi réservée à leurs habitants. L'objectif est de les sensibiliser à la beauté du site de Bétange, un patrimoine historique et environnemental d'exception au coeur du territoire qui contribue à la qualité de leur cadre de vie. Les habitants de Florange et de Terville pourront découvrir gratuitement le site de Bétange situé sur la commune de Florange. Un parcours les mènera aux principaux endroits remarquables du parc de Bétange.

Cette après-midi, réservée aux habitants de Florange et de Terville, est organisée en partenariat avec les communes de Florange et de Terville. Un mot de bienvenue sera prononcé à 14h30 par le président de l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange, la propriétaire du site de Bétange, le maire de Florange et le maire de Terville.

L'accès au site se fera uniquement par l'allée des Marronniers depuis la départementale 653 à l'entrée de Florange dans la limite du nombre de véhicules possibles sur le site.

Le site de Bétange, un patrimoine d'exception au coeur du territoire

Le site de Bétange est composé d'un parc à l'anglaise de 65 hectares, d'un château et d'une grille de clôture de 3600 mètres, auxquels on accède par une allée de 650 mètres de long, bordée par 156 marronniers centenaires. Le parc, le château et la grille sont intégralement inscrits Monuments Historiques.

Un lieu de mémoire intimement lié à l'histoire de la sidérurgie lorraine

Le site de Bétange porte la mémoire des familles Gargan, Wendel et Mitry qui ont marqué l'histoire de la sidérurgie lorraine. C'est aujourd'hui le seul domaine dans la vallée sidérurgique qui ait appartenu à des maîtres de forges depuis près de 200 ans et dont les propriétaires sont les descendants de cette épopée entrepreneuriale. Le parc, la grille et le château demeurent encore aujourd'hui la vitrine du magnifique savoir-faire des sidérurgistes lorrains.

Un lieu de mémoire lié à l'Histoire

Durant la Seconde Guerre Mondiale, le château de Bétange, réquisitionné par l'occupant, fut une école de cadre nazis avant d'être libéré par les troupes commandées par le Général Patton qui se rendit à Bétange en 1944 et occupa les lieux.

Un corridor écologique entre la forêt domaniale de Florange et la Moselle

Le parc de Bétange et l'allée des Marronniers constituent un corridor écologique unique au cœur de la vallée sidérurgique de la Fensch, entre la forêt domaniale de Florange et la Moselle. L'allée des Marronniers a remporté le « Concours d'allées d'arbres » de l'association Sites & Monuments et est labellisée « Ensemble Arboré Remarquable de France » par l'association A.R.B.R.E.S.. Elle est également « Refuge L.P.O. » et « Refuge pour les Chauves-Souris » de la C.P.E.P.E.S.C. Lorraine. Le parc de Bétange est composé de diverses essences d'arbres dont un chêne de 450 ans labellisé "Arbre remarquable de France". Il abrite une importante biodiversité avec une cinquantaine d'espèces d'oiseaux dont plus de 30 espèces protégées et une dizaine d'espèces protégées de chauves-souris dont le Grand Rhinolophe, en voie d'extinction.

A propos de l'Association de Sauvegarde du Site de Bétange

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange a pour objet de réunir au sein d'une structure juridique ceux qui veulent sauvegarder le patrimoine historique, architectural et écologique (faune, flore, sous-sol) du site de Bétange (parc, château, allée principale d'accès dite "allée des Marronniers") et de ses abords. ainsi que sa promotion touristique, culturelle, artistique et plus généralement toutes actions qui s'y rattachent. Elle compte à ce jour 120 adhérents.

L'Association de Sauvegarde du Site de Bétange demande aux côtés d'une dizaine d'associations environnementales et patrimoniales la préservation du site de Bétange (parc, château, allée) et de ses abords du projet d'autoroute A31 bis. Si le tracé finalement retenu devait passer dans le périmètre de protection Monuments Historiques à moins de 500 mètres des grilles du parc ou couper l'allée des Marronniers, les associations demandent l'enfouissement du tracé avec un tunnel profond.

A la suite du 5 juin, l'association organise d'autres événements :

- Dimanche 27 juin : 23ème édition des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (www.patrimoinedepays-moulins.fr) en présence des présidents de l'association A.R.B.R.E.S. et du G.N.S.A. qui remettront leurs labels.
- Vendredi 17 septembre : accueil d'enfants de classes primaires dans le cadre des "Enfants du Patrimoine", une manifestation organisée par le C.A.U.E. 57 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).
- Les samedi 18 et dimanche 19 septembre : Journées Européennes du Patrimoine avec des stands d'associations partenaires.



CONTACTS PRESSE

sauvegarde.betange@gmail.com

www.chateaubetange.com

